



FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



À vérifier, corriger, compléter et à retourner à l'enseignant de votre enfant.

L'ÉLÈVE

NOM :	PRÉNOM :	SEXE :
DATE DE NAISSANCE :	LIEU DE NAISSANCE :	
Pour les nouveaux élèves, Établissement d'origine (nom, ville) :		Dernière classe fréquentée :
Restaurant scolaire : <input type="checkbox"/> OCCASIONNEL <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V		
Votre enfant utilisera-t-il les transports en commun : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

LES RESPONSABLES LEGAUX

NOM et PRÉNOM :		
ADRESSE :		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre (préciser)		
ADRESSE MAIL :		
TÉLÉPHONE		
Portable :	Domicile :	Travail :
Profession :	Employeur :	

NOM et PRÉNOM :		
ADRESSE :		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre (préciser)		
ADRESSE MAIL :		
TÉLÉPHONE		
Portable :	Domicile :	Travail :
Profession :	Employeur :	

LA FRATRIE

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

Situation familiale : Célibataire Marié.e.s Pacsé.e.s Divorcé.e.s Séparé.e.s

Mode garde en cas de séparation :

AUTORISATION DE PUBLICATION, D'UTILISATION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIE

Nous soussignés Monsieur, Madame autorisons l'école Sainte-Jeanne d'Arc représentée par Mme CHAILLOU Monique, chef d'établissement, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de « la propriété intellectuelle », à prendre et à utiliser les photographies, films et œuvres originaux de mon enfant, réalisés dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative, et à les publier éventuellement sur la plaquette de l'établissement, pour un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle, pour une exposition thématique pour un projet pédagogique, sur le site Internet de l'établissement, sur des supports audiovisuels numériques (film sortie scolaire - diaporama).

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés, dans le respect de la dignité de la personne.

À tout moment, la personne peut demander que les photographies prises soient supprimées, floutées ou masquées. Cette demande doit être faite par écrit au chef d'établissement.

Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.

La présente autorisation de publication est consentie à **titre gratuit** pour l'année scolaire.

A le ... /... /....

Signature des responsables légaux :

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

NOM - PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ